

Lancement de l'Académie des sciences au Malawi



Ministre de
l'éducation du
Malawi Hon. Agnes
Nyalonje

Le Réseau des académies des sciences africaines (NASAC) s'est associé avec la banque de technologie des pays les moins avancés (UNTBLC) pour soutenir le lancement de l'Académie des sciences au Malawi. Ce partenariat a permis de soutenir le lancement de l'Académie des sciences au Malawi, une organisation indépendante destinée à promouvoir les sciences et l'ingénierie et à renforcer leur influence dans le pays. L'événement a eu lieu le 19 mai 2021 au Malawi. Le ministère de l'éducation du Malawi a soutenu le lancement de l'Académie des sciences du Malawi et aidera l'Académie à atteindre les objectifs stratégiques et de développement sous le thème «*La science, moteur du Malawi vers l'agenda 2063*».

Le lancement de l'Académie des sciences du Malawi est le début d'une vision à long terme visant à renforcer les capacités en matière de STI pour les scientifiques en début de carrière, en collaboration avec l'Université des sciences et de la technologie du Malawi, l'Université d'agriculture et de ressources naturelles de Lilongwe (LUANAR) et l'Université de Mzuzu. L'Académie des sciences du Malawi aspirera à offrir des conseils scientifiques crédibles afin d'alimenter une recherche pertinente et de classe mondiale, de garantir la suffisance alimentaire et nutritionnelle, d'aborder l'adaptation au changement climatique et de promouvoir une meilleure utilisation des TIC. L'académie fera la promotion des STIM auprès des jeunes et utilisera la science pour renforcer l'autonomie des femmes. Dans son discours lors de l'événement de lancement de l'Académie au Malawi, le président du NASAC, le professeur Norbert Hounkonnou, a souligné que : « *L'académie doit démontrer qu'une communauté scientifique forte renforce les communautés locales en permettant aux citoyens d'aborder les questions économiques, environnementales et sociales critiques de manière systématique et efficace. Elle doit favoriser la curiosité, la découverte et l'innovation en stimulant l'intérêt national pour la science, la technologie et l'innovation. L'académie doit également promouvoir et soutenir la recherche, améliorer l'enseignement des sciences, diffuser les connaissances scientifiques, ainsi que reconnaître et faire connaître les hauts faits et l'éthique. Ces aspirations, si elles sont adoptées par l'Académie au Malawi, resteront pleinement soutenues par le NASAC* ». Dans le cadre de l'initiative NASAC - la Banque de technologie des Nations unies, l'Angola Academy of Science a été lancée en 2020, suivie par les académies du Lesotho, de la République démocratique du Congo et du Malawi en 2021. Parmi les autres pays actuellement à l'étude pour la création d'académies des sciences en Afrique figurent la République centrafricaine, le Tchad, le Liberia, le Niger, la Sierra Leone et la Gambie.

Mot du président



Le lancement de l'Académie des sciences au Malawi contribuera à placer le gouvernement du Malawi sur la scène mondiale de l'avancement de l'utilisation des connaissances scientifiques pour les générations actuelles et futures. Dans son acception moderne, le terme « *académie* » signifie une assemblée d'intellectuels ou une fraternité de scientifiques qui se consacrent à l'avancement des connaissances scientifiques au sein de leurs institutions et à l'échelle mondiale. Il s'ensuit que les académies doivent poursuivre l'excellence scientifique et s'imprégner de processus et de pratiques indépendants fondés sur le mérite. En effet, aucune définition unique ne correspond à la description des académies des sciences dans le monde, car chaque académie a ses propres caractéristiques. Ce qui reste commun à toutes les académies des sciences du monde, **c'est l'aspiration à rechercher des avancées économiques et sociales à l'échelle nationale par l'application judicieuse de la science, de la technologie et de l'innovation d'une manière fondée sur le mérite.** Pour des informations détaillées sur les origines des académies des sciences dans le monde, veuillez-vous référer à la ressource intitulée : « [Guidelines for Establishing and Strengthening Academies](#) » sur le site Web du NASAC. Vous y trouverez un historique allant du 7e siècle, avec des forums pour les sociétés de scientifiques et de penseurs, au 17e siècle, lorsque

la première académie des sciences a été créée. Il s'agit de l'Accademia Nazionale dei Lincei d'Italie, fondée en 1603, suivie de la Royal Society of London d'Angleterre en 1660, et de son homologue français, l'Académie Royale des Sciences, en 1666. En Afrique cependant, l'Académie nationale des arts, des lettres et des sciences de Madagascar (à l'origine l'Académie nationale malgache) a été la première à être créée en 1902, lorsque le pays était sous la domination coloniale française. L'Académie des arts et des sciences du Ghana a suivi bien plus tard, en 1959, sous la direction de Kwame Nkrumah, alors président du pays. Pour cette raison, aujourd'hui, en lançant cette académie des sciences au Malawi, veuillez-vous assurer que les membres et la direction de l'académie feront entendre une voix publique forte pour promouvoir l'excellence scientifique et le développement fondé sur la science. L'académie doit démontrer qu'une communauté scientifique forte renforce les communautés locales en permettant aux citoyens d'aborder les questions économiques, environnementales et sociales critiques de manière systématique et efficace. **Renforcer la curiosité, la découverte et l'innovation en stimulant l'intérêt national pour la science, la technologie et l'innovation.** L'académie doit également promouvoir et soutenir la recherche, améliorer l'enseignement des sciences, diffuser les connaissances scientifiques, ainsi que reconnaître et faire connaître les hauts faits et l'éthique. Ces aspirations, si elles sont adoptées par l'Académie au Malawi, resteront entièrement soutenues par le NASAC.

J'ai été très heureux d'apprendre que la première politique scientifique et technologique du Malawi, datant de 1991, a été révisée en 2002. Cette politique a depuis réaligné ses objectifs et ses approches sur la deuxième stratégie de croissance et de développement du Malawi (2013) et sur les instruments internationaux auxquels le Malawi est partie. La création en 2011 de la Commission nationale pour la science et la technologie, chargée de conseiller le gouvernement et les autres parties prenantes sur le développement fondé sur la science et la technologie, est l'un des résultats de cette politique. Aujourd'hui, avec le soutien de cette commission, il est remarquable de voir l'inclusion de l'académie des sciences dans le paysage STI du Malawi. Pour soutenir cette politique nationale, nous espérons, en tant que NASAC, que l'académie ajoutera de la valeur aux réalisations déjà obtenues par la mise en œuvre de la politique. Par exemple, l'académie pourrait se concentrer sur l'amélioration de la capacité STI pour les scientifiques en début de carrière en collaboration avec l'Université des sciences et de la technologie du Malawi et l'Université d'agriculture et de ressources naturelles de Lilongwe (LUANAR), ainsi que l'Université de Mzuzu. L'académie aspirera à offrir des conseils scientifiques crédibles afin d'alimenter une recherche pertinente et de classe mondiale, de garantir la suffisance alimentaire et nutritionnelle, d'aborder l'adaptation au changement climatique et de promouvoir une meilleure utilisation des TIC. En créant cette Académie des sciences, le NASAC espère renforcer la confiance dans la vie et les

moyens de subsistance de la population du Malawi. La confiance dans la valeur de la science dans les applications quotidiennes afin de garantir de meilleures conditions de vie aux citoyens malawites. La confiance dans la valeur des contributions scientifiques d'éminents scientifiques malawites pour combler le fossé numérique et de développement sur ce continent. Confiance dans le fait que la science et les scientifiques engageront les secteurs public et privé à naviguer dans la quatrième révolution industrielle. Pour nous permettre d'explorer et de bénéficier des technologies émergentes telles que la robotique, l'intelligence artificielle, la nanotechnologie, l'informatique quantique, la biotechnologie, l'internet des objets (IoT), l'impression 3D et les véhicules autonomes.

Pourquoi est-ce que j'insiste sur la confiance en soi ? Parce que la science, la technologie et l'innovation locales et pertinentes sont un moyen sûr d'améliorer notre qualité de vie, de réduire l'inégalité sociale mondiale et d'augmenter nos niveaux économiques et de revenus en Afrique.

Nous espérons qu'à travers le parcours de cette académie au Malawi, de nombreux jeunes - nos dirigeants et entrepreneurs des jours à venir - seront encouragés à croire au service de la science pour la société et l'humanité.

Bien cordialement,


PROF. MAHOUTON NORBERT
HOUNKONNOU

Président de NASAC et président du bureau

Activités et événements

Atelier de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) a organisé un « *Atelier national pour réduire le taux d'infection par le Covid-19 au Sénégal* ».

Cet atelier, destiné à informer et à sensibiliser les décideurs sur les impacts des interventions non pharmaceutiques, s'est tenu à (IRESSEF) les 20 et 21 mai 2021 dans un format hybride (présentiel et virtuel).

L'objectif global était de partager des connaissances et des pratiques suivies de recommandations sur les aspects socioculturels, politiques et économiques ainsi que sur le respect et l'appropriation des mesures barrières face à la pandémie de Covid-19 au Sénégal



Webinaire de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)



L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) a organisé un « *Atelier régional virtuel pour informer et sensibiliser les décideurs sur l'impact des interventions non pharmaceutiques pour contenir le taux d'infection par le Covid-19 au*

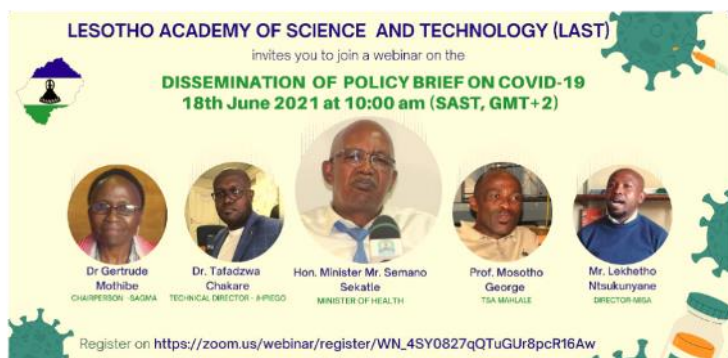
Sénégal, en Gambie, au Ghana et au Nigeria » le 27 mai 2021. Le rapport de cet atelier est en cours de préparation

Un membre de l'ASSAF réélu à la présidence de l'Organisation pour les femmes scientifiques dans le monde en développement

Jennifer Thompson, membre de l'Académie des sciences d'Afrique du Sud, a été réélue présidente de l'Organisation des femmes scientifiques du monde en développement.



Webinaire de Lesotho Academy of Science (LAST)




La Lesotho Academy of Science (LAST), qui a été lancée le 15 mars 2021, a organisé un webinaire sur la « *diffusion d'une note de synthèse sur le COVID19* ». L'objectif de ce webinaire était d'engager des experts et des décideurs politiques sur les messages clés et les recommandations d'une note d'information sur le COVID qui est pertinente pour le Lesotho. Le webinaire a eu lieu le 18 juin 2021

Lancement virtuel du rapport de l'étude consensuelle par l'ASSAf et l'UNAS

L'Academy of Science of South Africa (ASSAf), en collaboration avec l'Ugandan National Academy of Sciences (UNAS), a organisé un webinaire sur « *Les causes profondes de la faible couverture vaccinale et de la sous-immunisation en Afrique subsaharienne* ». Le webinaire a été organisé dans le but de catégoriser et de rendre explicites les causes profondes de la faible couverture vaccinale et de la sous-immunisation en Afrique subsaharienne.


Le webinaire a eu lieu le 28 juin 2021.



The Academy of Science of South Africa (ASSAf),
in collaboration with the
Uganda National Academy of Sciences (UNAS)
cordially invite you to a virtual launch of the Consensus Study Report on:

The Root Causes of Low Vaccination Coverage and Under-Immunisation in Sub-Saharan Africa

Date: 28 June 2021
Time: 9:30 to 11:00 (EAT)
Venue: Zoom (link to be provided upon registration)
RSVP: [Click here to register](#)




Despite the global availability of proven efficacious and cost-effective vaccines for the past several decades, vaccine-preventable diseases kill more than half a million children under five years of age every year in Africa – representing approximately 86% of global deaths (WHO, 2017).

Sub-Saharan Africa (SSA) alone accounts for 40% of all global deaths, a phenomenon attributed to lack of access to available lifesaving vaccines (Wiyongse, Uthman, Ndumba, & Hussey, 2012). WHO estimates that in 2019 the African region accounted for approximately 43% of unimmunised and incomplete immunised infants in the world (i.e.: 8.5 million of the global 19.4 million). Relatedly, the region scores the lowest immunisation coverage, at 76% versus the global coverage of 86% (WHO, 2020a).

This is despite several documented efforts by different stakeholders to improve coverage in the region (Mhigo, Okeibunor, Anya, Mkwinda, & Zawata, 2017). Many studies have been conducted on coverage and drivers for and bottlenecks against immunisation in SSA. (Wiyongse, Uthman, Ndumba, & Hussey, 2012), (Wiyongse, Young, Kredo, McCaul, & Volmink, 2015), (Mhigo, Okeibunor, Anya, Mkwinda, & Zawata, 2017), (Madhi & Rees, 2018) (Bangura, et al., 2020), all of which have observed that there is varied performance among the constituent countries, and also within countries over time, denoting some implicitly common underlying correlates threading through areas of higher performance; and the same is seen with the poorer performing areas.

This consensus study therefore seeks to categorise and make explicit these “root causes” and based on documented successes, to make recommendations to address the bottlenecks and harness the opportunities for reaching every child with all the recommended vaccines. The theory of change presentation style used in this report, categorising the root causes under four broad interlinked themes, can provide a common bank to rally like-minded partners around a thematic cause and thus develop multi-component, comprehensive strategies to bring about impactful change. This is in line with the call made by the World Health Organisation Strategic Advisory Group of Experts on Immunisation, which recommended that countries, regions and global immunisation partners commit to a comprehensive review of progress, impact, and implementation of the WHO Global Vaccine Action Plan to inform a post-2020 strategy taking into account lessons learned. This strategy will assist with attaining the relevant United Nations Sustainable Development Goals by 2030.



Annonces et nominations

La vice-présidente du NASAC se classe première parmi les scientifiques africains

La vice-présidente du NASAC chargée de l'examen des politiques et de l'administration, le professeur Rajaa Cherkaoui EL Moursli, a été classée première parmi les scientifiques africains selon le classement des scientifiques mondiaux 2021. Suivez [ce](#) lien pour plus d'informations



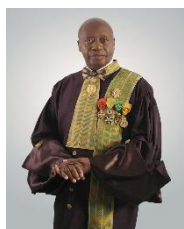
Le mandat des membres du bureau de l'ASCAD est renouvelé

L'Académie des sciences, des arts et des cultures d'Afrique et des diasporas africaines (ASCAD) a renouvelé le mandat des membres de son conseil d'administration lors d'une réunion extraordinaire qui s'est tenue le 27 mai 2021.

Leurs mandats ont été renouvelés de 2021 à 2024.

La liste suivante présente les membres du conseil d'administration dont le mandat a été renouvelé.

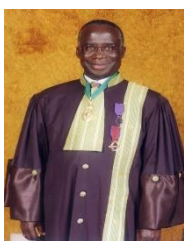
Président: Pr. HAUHOUOT ASSEYPO ANTOINE



Vice-président: Prof. GADEGBEKU ANANI SAMUEL



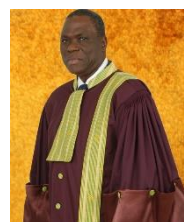
Secrétaires d'académie



Prof. N'GUESSAN Yao Thom



Prof. MALAN KLA Anglade



Prof. KOUADIO N'Guessan Jérémie



Mme Werewere-Liking GNEPO



Prof. ESSANE Séraphin

Célébration de la Journée de la Renaissance Scientifique de l'Afrique par le ANSTS

L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) entend célébrer la Journée de la Renaissance Scientifique de l'Afrique 2021, sur le thème : « *L'ÉDITION GÉNOMIQUE : enjeux et perspectives* ». Au cours de cette journée, qui se tiendra le 30 juin 2021, il sera organisé la session de remise des prix aux meilleures thèses des écoles doctorales du système universitaire national du Sénégal (Prix TED) - Edition 2021. Rappelons que les éditions précédentes ont toutes été organisées le 30 juin de chaque année au Conseil économique, social et environnemental (CESE), 25 Avenue Pasteur Dakar.

Communiqué de décès



La Ghana Academy of Arts and Sciences (GAAS) a le profond regret d'annoncer le décès du Dr Emmanuel Evans-Anfom, FGA. Il est décédé le 7 avril 2021 et a eu droit à un service funéraire digne de ce nom sur le parvis de la State House, au Ghana, le jeudi 13 mai 2021.

Le Dr Emmanuel Evans-Anfom, né le 7 octobre 1919, était un médecin, érudit, administrateur universitaire et fonctionnaire ghanéen. Il était sans aucun doute l'une des légendes vivantes du Ghana. Il a été l'un des grands pionniers de la profession médicale au Ghana et un remarquable vice-chancelier d'université.

Homme aux multiples facettes et aux réalisations variées, le Dr Evans-Anfom a eu une vie riche et épanouie, il a été un brillant chirurgien, un artiste talentueux et un joueur de hockey exceptionnel. Il a apporté aux Ghanéens de l'enseignement supérieur une expérience, une vision et un leadership largement reconnus par les nombreux postes d'honneur et de distinction qu'il a occupés au niveau local et international dans sa profession de médecin et dans le domaine général de l'éducation.

Le Dr Evans-Anfom a été élu membre de l'Académie en 1971. Il a occupé le poste de vice-président des sciences de 1977 à 1986 et a été élu président de 1987 à 1990.

En 1986, l'Académie africaine des arts et des sciences a été créée à Nairobi, au Kenya, et le Dr Evans-Anfom a été l'un des membres fondateurs. À ce titre, il effectue sa première visite en Chine pour représenter l'Académie. Plus tard, en 1990, il a assisté à une réunion de l'Académie du tiers monde à Caracas, au Venezuela.

En janvier 2020, après que le Dr Evans-Anfom eut atteint l'âge de 100 ans, l'Académie a organisé une conférence spéciale en l'honneur du Dr Evans-Anfom, sur le thème "L'histoire dépasse la science", donnée par un autre membre de l'Académie et professeur distingué de génétique humaine Kwegyir Aggrey, au Ghana, le Dr Felix I.D. Konotey-Ahulu. L'Académie a reconnu l'immense contribution du Dr Evans-Anfom à la croissance et au développement des programmes intellectuels de l'Académie.

Sous les feux de la rampe

Renforcement des académies nationales des sciences dans les pays les moins développés

La Banque de technologie des Nations unies, en collaboration avec le Réseau des académies des sciences africaines (NASAC), s'efforce de renforcer les capacités des académies des sciences des pays les moins avancés afin que ces institutions puissent agir en tant que conseillers du gouvernement et de l'industrie en matière de science, de technologie et d'innovation. Les académies contribueront à l'orientation des politiques scientifiques et technologiques, en intégrant ces domaines vitaux aux réalisations en matière de développement durable. Cette activité permet de créer et de renforcer des académies des sciences, là où elles existent déjà dans les pays les moins avancés, avec le soutien de la Banque de technologie des Nations unies et en partenariat avec les réseaux régionaux d'académies, les commissions régionales des Nations unies et les banques régionales de développement.

Les académies fourniront des informations et des conseils en matière de science, de technologie et d'innovation, en réalisant des études, sur des questions politiques à la demande des autorités. Elles réuniront également des leaders de la recherche et de la technologie pour traiter de la science, de la technologie et de l'innovation, et serviront de centre de communication pour des informations et des développements actualisés sur la science, la technologie et l'innovation dans le pays.

La science, technologie et l'innovation sont essentielles à la transformation socio-économique des pays les moins avancés et à leur développement durable. Ces pays connaissent de graves déficits dans leurs capacités en matière de science, de technologie et d'innovation et accusent un retard considérable par rapport aux pays en développement plus avancés qui comblent les fossés socio-économiques grâce à des économies fondées sur la connaissance plus développées. La Banque de technologie des Nations unies aide les pays les moins avancés en renforçant leur capacité à accéder à la science, à la technologie et à l'innovation et à les utiliser.

Une série de revues de base de la science, de la technologie et de l'innovation et d'évaluations des besoins technologiques est actuellement en cours, en commençant par un petit nombre de pays les moins avancés et, au fil du temps, en s'étendant à l'ensemble des 47 nations PDF.

Ces revues et évaluations sont menées en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres organisations concernées. Ils permettront d'identifier les lacunes technologiques et les besoins prioritaires, première étape vers l'élaboration de stratégies cohérentes et intégrées, adaptées à la situation spécifique du pays examiné. Ils comprendront également des recommandations pour le renforcement des politiques et des mesures visant à améliorer les capacités technologiques nationales et régionales et à encourager l'innovation, y compris des évaluations détaillées dans des domaines d'importance critique pour les pays examinés.

Les pays les moins avancés rencontrent des difficultés considérables pour accéder aux recherches publiées, ce qui ne leur permet pas d'opérer sur un pied d'égalité avec les autres nations dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. L'importance de renforcer les capacités nationales et de fournir de l'expertise à ce groupe de pays est une préoccupation majeure de la Banque de technologie des Nations unies.

Afin de s'assurer que les pays les moins avancés ne soient pas laissés à la traîne dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, la Banque de technologie des Nations unies prend des mesures pour stimuler la production d'une recherche de haute qualité dans ces pays par le biais du développement des capacités et de la promotion de la collaboration internationale en matière de recherche, tant Sud-Sud que Sud-Nord.

La Banque de technologie des Nations Unies collabore avec plusieurs partenaires, dont Research4Life, un collectif de cinq programmes de recherche axés sur la santé, l'agriculture, l'environnement et d'autres sciences de la vie, physiques et sociales, afin de mettre en œuvre ces activités. Research 4Life fournit aux pays en développement un accès gratuit ou à faible coût à des contenus universitaires et professionnels en ligne. La Banque de technologie des Nations unies veille à ce que les pays les moins avancés fassent le meilleur usage possible de cet accès.

Dossier des académies membres

Académie Algérienne des Sciences et Technologies (AAST)

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a été créée par décret présidentiel en mars 2015. L'AAST est une institution nationale indépendante, prévue récemment par la constitution de la République algérienne démocratique et populaire. L'Académie est actuellement composée de 46 membres fondateurs répartis sur deux divisions (sciences et technologies). Ce nombre est appelé à être augmenté pour atteindre 200 membres.

Selon ses statuts, l'AAST conseille les décideurs dans son domaine de compétence, contribue au progrès des sciences et des technologies ainsi qu'à leurs applications et favorise les collaborations nationales et internationales. L'Académie algérienne est chargée du développement de la science et de la technologie pour l'enseignement à tous les niveaux, ainsi que de l'introduction de la culture scientifique dans la société. L'AAST soutient et encourage la production de connaissances en général.

Le lancement et le renforcement des activités de l'AAST sont en cours dans un contexte national et international difficile, fortement impacté par la crise sanitaire mondiale actuelle.

L'Académie Algérienne des Sciences et des Technologies est membre de la NASAC et du GID-EMAN depuis 2016 et 2017. L'AAST a également rejoint récemment l'IAP en tant que membre.

Objectifs

Créer une Académie dédiée au développement de la science et conseiller les pouvoirs publics dans ce domaine.

Être l'institution de référence et l'intermédiaire privilégié entre le monde de la recherche et les acteurs socio-économiques sur les questions technologiques.

Être un lieu d'expertise et de réflexion interdisciplinaire sur les bouleversements technologiques et les grands enjeux de société.

Contribuer à la construction d'une nation compétitive de la connaissance et de l'innovation.

« Une expertise scientifique collective, ancrée dans la société ».

L'Académie associe à ses réflexions le secteur industriel, la communauté des chercheurs scientifiques, le monde politique et social et les acteurs socio-économiques.

Elle participe au développement des réflexions menées au niveau international et constitue une tribune pour le scientifique algérien.

Elle diffuse son expertise auprès d'un large public par la publication d'avis, de rapports..., et l'organisation de conférences et de colloques.

Mission

L'Académie contribue au progrès des sciences et des techniques et de leurs applications

Elle encourage l'acquisition des connaissances fondamentales et leur application.

Elle évalue la pertinence des actions possibles de développement technologique.

Elle contribue à l'identification et à la formulation des problèmes dans ce domaine, ainsi qu'à l'anticipation des ruptures technologiques et économiques.

L'Académie fait la promotion de l'enseignement des sciences et des technologies

Une réflexion périodique mettant à jour l'organisation de l'enseignement des sciences ;

L'émergence de conseillers scientifiques ;

Des travaux visant à assurer l'intégration des acquis du développement scientifique dans la culture nationale. L'Académie est attentive au rôle et à la qualité de la langue scientifique.

L'Académie joue un rôle d'expertise et de conseil

L'académie peut contribuer à des processus d'évaluation thématiques ou multidisciplinaires, portant sur les connaissances, les développements technologiques et le transfert ;

L'Académie peut entreprendre, de sa propre initiative ou à la demande des pouvoirs publics, des études sur des problèmes de société à composante scientifique, et qui soulèvent des questions entre éthique et technologie, ou entre science et société. Elle peut prendre position ou faire connaître ses conclusions par des rapports détaillés.

L'Académie encourage la vie scientifique en :

La publication de revues assurant la diffusion des nouveaux résultats auprès des communautés scientifiques nationales et internationales .

La participation au débat scientifique sur les grands sujets d'actualité.

L'organisation de colloques nationaux ou internationaux, ainsi que l'attribution de prix et de médailles aux plus méritants

L'Académie favorise les collaborations internationales

Actions de coopération bilatérale ou multilatérale.

Les réseaux internationaux d'académies.

La représentation du pays dans les institutions scientifiques internationales.

À propos du NASAC

Le réseau des académies africaines des sciences (NASAC) a été créé le 13 décembre 2001 à Nairobi, au Kenya, et est actuellement le réseau affilié pour le partenariat inter-académique (IAP) pour l'Afrique.

Le NASAC est un consortium d'académies des sciences fondées sur le mérite en Afrique et aspire à faire entendre la « voix de la science » auprès décideurs et des responsables politiques à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Le NASAC se consacre au renforcement des capacités des académies nationales de sciences existantes et oeuvre à la création de nouvelles académies là où il n'en existe pas.

En novembre 2019, le NASAC se composait des vingt-huit membres suivants:

1. **African** Academy of Sciences (AAS)
2. **Algerian** Academy of Science and Technology (AAST)
3. Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du **Bénin** (ANSALB)
4. **Botswana** Academy of Sciences (BAS)
5. Académie Nationale des Sciences du **Burkina** (ANSB)
6. **Burundi** Academy of Sciences and Technology (BAST)
7. **Cameroon** Academy of Sciences (CAS)
8. Académie Nationale des Sciences et Technologies du **Congo** (ANSTC)
9. Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines, **Cote d'Ivoire** (ASCAD)
10. Academy of Scientific Research and Technology, **Egypt** (ASRT) – *Membre provisoire*
11. **Ethiopian** Academy of Science (EAS)
12. **Ghana** Academy of Arts and Sciences (GAAS)
13. **Kenya** National Academy of Sciences (KNAS)
14. **Madagascar's** National Academy of Arts Letters and Sciences
15. **Mauritius** Academy of Science and Technology (MAST)
16. Hassan II Academy of Science and Technology in **Morocco**
17. Academy of Sciences of **Mozambique** (ASM)
18. **Nigerian** Academy of Science (NAS)
19. **Rwanda** Academy of Sciences (RAS)
20. Académie des Sciences et Techniques du **Sénégal** (ANSTS)
21. Academy of **Science of South Africa** (ASSAf)
22. **Sudanese** National Academy of Science (SNAS)
23. **Tanzania** Academy of Sciences (TAS)
24. Académie Nationale Des Sciences, Arts Et Lettres Du **Togo** (ANSALT)
25. **Tunisia** Academy of Sciences Arts and Letters
26. **Uganda** National Academy of Sciences (UNAS)
27. **Zambia** Academy of Sciences (ZaAS)
28. **Zimbabwe** Academy of Sciences (ZAS)

Contactez-nous

Secrétariat du NASAC

Miotoni Lane, Off Miotoni Road, Karen

P. O. Box 201-00502 Nairobi, Kenya

Tél: +254 712 914 285

Courriel: nasac@nasaonline.org | Site web: www.nasaonline.org